

# RAPPORT ANNUEL

## 2022

### Programme RecycFluo

Par :  L'AGRP  
L'Association pour la Gestion  
Responsable des Produits

## Table des matières

0. Faits saillants 2022 .....	3
1. L'Association pour la Gestion Responsable des Produits et le programme RecycFluo .....	3
2. Système de collecte et points de dépôts .....	4
3. Performance du programme .....	5
4. Gestion environnementale .....	7
5. Information, sensibilisation et éducation .....	9
6. États financiers .....	13
Annexe 1 - L'AGRP à travers le Canada.....	14
Annexe 2 – Liste des membres au 31 décembre 2022 .....	15
Annexe 3 - Poids moyens identifiés par catégorie de lampes .....	20
Annexe 4 – Frais de récupération .....	20

# Faits saillants 2022

2012-2022

10 ans  
RecycFluo



## Produits visés & collectés

RecycFluo collecte et recycle **exclusivement** les lampes contenant du mercure.

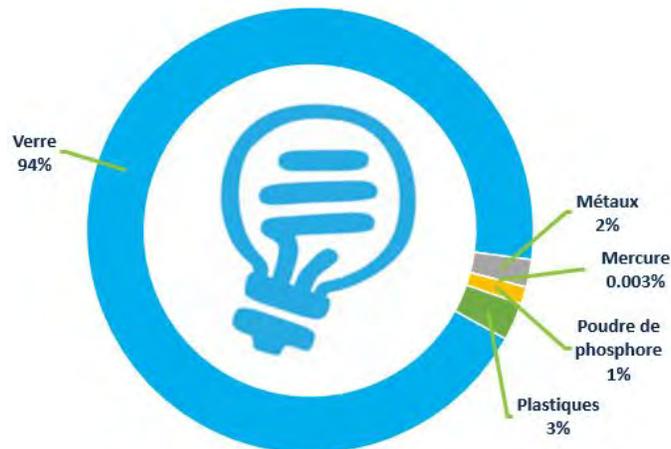
3 820 637 lampes collectées

Visitez la section [ampoules acceptées](#) sur [www.recycfluo.ca](http://www.recycfluo.ca) pour en savoir plus



## Taux de récupération & efficacité de recyclage

- 67% Tubes fluorescents
- 46% Autres lampes au mercure
- 10% Lampes fluocompactes (LFC)



## Service de collecte



893 points de dépôts



880 collectes directes effectués chez des générateurs d'importantes quantités (+392)



## Information, sensibilisation et éducation

+21 millions d'impressions des campagnes télévisées

+12 millions d'impressions marketing numérique

+101 mille impressions de marketing imprimé (volume commercial exclusivement)

## 1. L'Association pour la Gestion Responsable des Produits et le programme RecycFluo



L'[Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada](#) (AGRP) est l'organisme de gestion reconnu par la Société d'État, RECYC-QUÉBEC, pour opérer et administrer le programme du Québec de récupération et de valorisation des lampes contenant du mercure, [RecycFluo](#), ce conformément au [Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises](#) (Règlement), depuis le 5 juin 2012.

L'AGRP, organisme à but non lucratif constitué en vertu d'une loi fédérale, développe, implante et gère des programmes de responsabilité élargie des producteurs de peinture, de résidus domestiques dangereux et de lampes à travers le Canada, depuis plus de 25 ans.

L'AGRP représente l'ensemble des fabricants, propriétaires de marques, distributeurs, premiers importateurs et détaillants de l'industrie de l'éclairage assujettis au Québec pour la catégorie de produits visés par le Règlement. L'adhésion est accessible à toutes les entreprises visées et leurs mandataires. Une liste des membres est disponible sur [le site de l'AGRP](#) ou à l'[annexe 2](#).

À la suite de la refonte réglementaire de juin 2022, l'entente du programme a été renouvelée au 1<sup>er</sup> janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2027. Le présent rapport vise la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022.

### RecycFluo

Conformément à l'article 35 du Règlement, le programme vise toutes les catégories de lampes contenant du mercure, qu'elles soient commercialisées, individuellement ou à titre de composantes, à des fins résidentielles, industrielles, commerciales ou institutionnelles.

Les produits visés sont :



Les tubes fluorescents, de toute longueur, diamètre et puissance lumineuse, de configuration droite, linéaire, courbée ou circulaire (courbé, carré, en U, etc.). Les tubes de lits de bronzage sont inclus.



Les lampes fluocompactes (LFC), une lampe fluorescente compacte se compose d'un tube en forme de spirale signe de présence de mercure. Si le tube est recouvert d'une enveloppe de verre, alors, la lampe peut se présenter sous différentes formes et tailles



Les autres lampes contenant du mercure, les lampes UV, germicides, à décharge à haute intensité, à Ultra Haute Performance tombent dans cette catégorie.

Pour une meilleure identification des produits acceptés par le programme, visitez la section [ampoules acceptées](#). Si des doutes demeurent, consultez le [guide d'aide à l'identification des lampes](#). Un [guide produit](#), principalement à l'usage des membres, est également disponible.

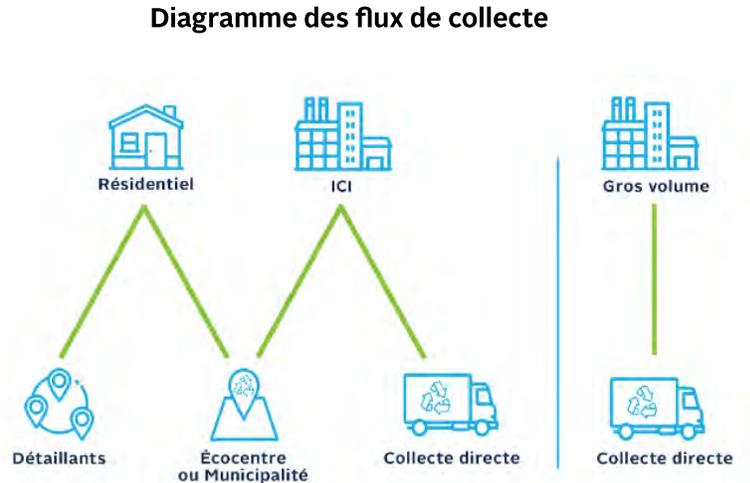
## 2. Système de collecte et points de dépôts

### 2.1 Système de collecte

RecycFluo dessert aussi bien la population résidentielle que commerciale, institutionnelle et industrielle, dite ICI

Les particuliers sont invités à rapporter leurs lampes dans les dépôts municipaux ou chez les détaillants participants.

Les professionnels sont dirigés vers les dépôts dédiés dit ICI ou, pour toute quantité d'une palette ou plus de produits, directement vers le programme qui offre un service de collecte sur site.



Quelle que soit l'option de collecte, le service est sans frais. Par ailleurs, le programme fournit gratuitement, à l'ensemble de son réseau de collecte, les boîtes de carton nécessaires pour l'emballage et l'expédition des produits.

### 2.2 Déploiement des points de dépôts

Fin 2022, le programme comptait 893 points de dépôt. Le programme surpasse le nombre de dépôts requis et poursuit, perpétuellement, ces efforts pour élargir son accessibilité. La liste des points de dépôt est accessible en ligne sur [le localisateur des points de dépôts](#).

#### Nombre de points de dépôts

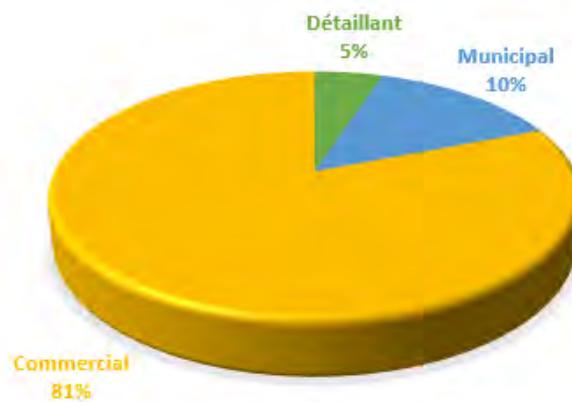
Type de points de dépôt	2022
Détaillants	330
Municipaux	463
ICI	100
<b>Total</b>	<b>893</b>

Les dépôts dit détaillants, majoritairement des quincailleries, sont destinés aux consommateurs résidentiels en possession de quelques tubes et/ou ampoules (moins de 16 unités). Toutefois, certains détaillants ont élargi leur offre de reprise aux professionnels s'approvisionnant chez eux.

Les dépôts dit municipaux rassemblent le volume résidentiel (moins de 16 unités) détenu par les citoyens; ce volume est collecté par les sites de travaux publics et/ou des écocentres. Un prestataire de service assure la collecte en milieu municipal.

Les dépôts dit ICI (qui acceptent le volume professionnel en provenance des industries, commerces et institutions - plus de 16 unités mais moins d'une palette de produits) consolident les quantités avant de les acheminer vers le programme. Ces dépôts se déploient entre les distributeurs électriques, des écocentres, des entreprises de services environnementaux gérant des matières résiduelles dangereuses, non dangereuses.

Provenance du volume par secteur de collecte.



### 3. Performance du programme

La performance du programme est mesurée selon le taux de récupération atteint, vs prescrit, pour chaque sous-catégorie de produits, tel que stipulé à l'article 39 du Règlement.

Le taux de récupération se calcule en comparant la quantité de lampes collectées durant l'année en cours à la quantité de lampes vendues lors d'années de référence antérieure. Les taux de récupération changent chaque année.

Aux fins de calcul des taux de récupération, les unités des tubes fluorescents sont transposées en pied linéaire et en poids équivalents. Ceux-ci sont obtenus par la multiplication des unités, mises en marché ou collectées, par la longueur maximale (2, 4 ou 8 pieds) de sa catégorie. Pour les lampes fluocompactes et les autres types de lampes contenant du mercure, le poids équivalent est obtenu par la multiplication des quantités par [les poids moyens identifiés](#).

### 3.1 Produits mis en marché en 2022

En 2022, 4 386 754 lampes, toute catégorie confondue, ont été mises en marché par les membres du programme RecycFluo. Tout membre est tenu de déclarer les quantités de produits mis en marché soit à compter de la date de démarrage du programme (juillet 2012) soit à compter de la date à laquelle le membre a entrepris la vente desdits produits après juillet 2012.

#### Mises en marché 2022

Catégories de produits	Unités	Quantités (kg)
Tubes fluorescents (pi lin.)	15 137 518	914 306
Lampes fluocompactes (unités)	555 699	46 957
Autres lampes au mercure (unités)	225 081	49 518

### 3.2 Produits mis en marché lors des années de référence

Les taux de récupération de l'année en cours sont calculés sur la base de quantités de produits mis en marché au cours d'années de référence. Ainsi, dans le cas des tubes fluorescents et des autres types de lampes contenant du mercure, c'est l'année précédent de 3 ans qui doit être considérée et l'année précédant de 6 ans pour les lampes fluocompactes.

#### Unités mises en marché des années de référence

Catégories de produits	Année de référence	Unités	Quantités (kg)
Tubes fluorescents (pi lin.)	2019	20 501 196	1 238 272
Lampes fluocompactes (unités)	2016	3 814 648	322 338
Autres lampes au mercure (unités)	2019	389 495	85 689

### 3.3 Produits récupérés de l'année en cours

En 2022, 3 820 637 lampes, toute catégorie confondue, ont été collectées. Par catégorie, cela donne ceci :

#### Unités collectées en 2022

Catégories de produits	Unités	Quantités (kg)
Tubes fluorescents (pi lin.)	13 719 992	828 688
Lampes fluocompactes (unités)	375 591	31 737
Autres lampes au mercure (unités)	180 002	39 600

### 3.4 Taux de récupération

En 2022, l'objectif de récupération des tubes fluorescents a été atteint et surpassé contrairement aux catégories, soit les autres lampes au mercure (objectif manqué de peu) et les lampes fluocompactes.

#### Taux de récupération pour 2022

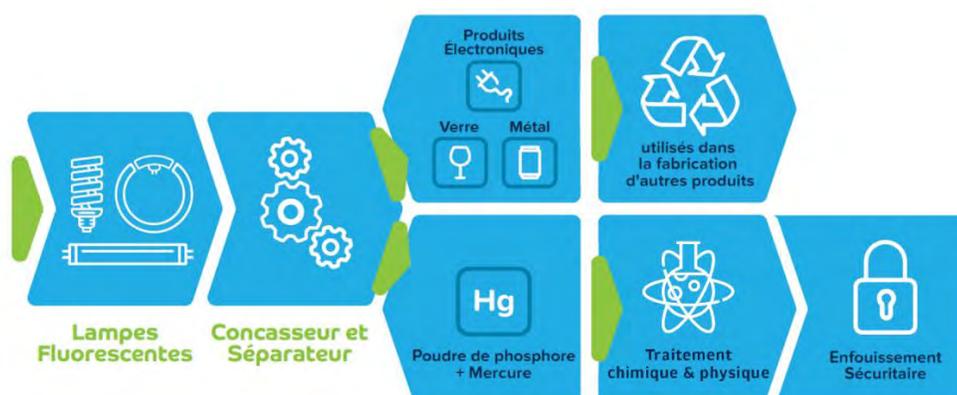
Catégories de produits	Collectes 2022	Mises en marché	Taux de récupération	
			atteints	prescrits
Tubes fluorescents (pi lin.)	13 719 992	20 501 196	67%	50%
Lampes fluocompactes (unités)	375 591	3 814 648	10%	40%
Autres lampes au mercure (poids)	39 600	85 689	46%	50%

Conformément au Règlement modifié et édicté le 30 juin 2022, le programme ne fait pas l'objet de pénalités pour 2022 ni pour les années 2021 et 2020 pour les taux minimaux de récupération non atteints.

## 4. Gestion environnementale

Le programme vise le recyclage des lampes contenant du mercure en fin de vie utile. La technologie du produit, désuète et énergivore, ne permet aucun réemploi. Les lampes remises au programme sont ordinairement utilisées jusqu'à ce qu'elles « brûlent » ou après une conversion technologique d'éclairage.

### 4.1 Processus de recyclage



Les produits électroniques mentionnés sont de miniatures ballasts intégrés au culot de certaines fluocompactes. Ils sont recyclés avec les métaux.

Les lampes collectées sont broyées en vase clos afin de capter et filtrer les poussières de phosphore contaminées au mercure; celles-ci sont traités comme une matière dangereuse et sont sécuritairement enfouies.

Les autres composants, tel le verre et le métal, sont triés et acheminés chez des recycleurs spécifiques. Le métal est fondu et reconverti dans des produits de base. Le verre est principalement utilisé comme média de sablage et comme additif pour béton. Il est à noter que des tests de lixiviation sont effectués sur chaque lot de résidus de verre afin d'assurer qu'ils ne contiennent pas de mercure.

#### 4.2 Efficacité de recyclage et destination finale des composants de lampes

Les 3 catégories de produits visés étant composés des mêmes éléments de fabrication, le tableau ci-après présente la proportion des matières récupérées ayant été recyclées ou éliminées, toute catégorie confondue. Le programme observe un taux d'efficacité de recyclage de 96%.

##### Poids et pourcentage d'efficacité du recyclage ou de l'élimination

Matériaux	Poids recyclés	Poids éliminés	Total kg	% poids total recyclé	% poids total éliminé
Verre	885 832,26	-	885 832,26	94,43%	-
Poudre de phosphore	-	11 790,00	11 790,00	-	1,26%
Mercure	-	31,54	31,54	-	0.00%
Métaux	18 323,40	-	18 323,40	1,95%	-
Plastiques*	-	22 099,63	22 099,63	-	2,36%
<b>Poids total</b>	<b>904 155,66</b>	<b>33 921,18</b>	<b>938 076,83</b>	<b>96,38%</b>	<b>3,62%</b>

\* Le plastique, mélangé au métal, est valorisé sous forme d'énergie.

##### Destination finale des composants de lampes

Sous produits / Destination	Québec	Ontario
Verre	81%	19%
Métal	81%	19%
Poudre de phosphore et mercure	100%	-

## 5. Information, sensibilisation et éducation

Encourager le plus grand nombre de Québécois à recycler les lampes contenant du mercure est et demeure la priorité du programme. Ainsi, le programme cherche continuellement à améliorer ces efforts, en optimisant les stratégies existantes performantes et à déployer de nouvelles tactiques.

### 5.1. Internet

Internet constitue la principale source d'information sur le recyclage<sup>1</sup>. Aussi, la stratégie marketing numérique 2022 visait à améliorer l'expérience des utilisateurs.

En juillet 2022, en date des 10 ans d'existence du programme, un tout nouveau site web a été lancé, proposant une architecture plus conviviale, des visuels plus intuitifs. Dans l'ensemble, le site web a reçu 163 993 visites, les campagnes sur le réseau de recherche ont été la principale source de trafic menant vers le site web, soit 46 %. La page du site web consacrée aux services aux entreprises a, quant à elle, reçu 69 517 visites.

### 5.2 Campagnes publicitaires

#### 5.2.1 Campagnes axées vers les particuliers

Des publicités dédiées aux consommateurs ont été diffusées sur les canaux traditionnels et numériques : environ 712 millions d'impressions à la télévision et plus de 10,5 millions d'impressions numériques.

#### Aperçu des tactiques développées pour les particuliers

Activités	Partenaires	Diffusion
Spots télévisuels (10 secs)	RDI	Février à Décembre
Annonces textuelles	Google Search et autres moteurs de recherche	Janvier à Décembre
Bannières numériques	Réseau Google Display / YouTube / Gmail	Février à Octobre
Publications sponsorisées	Facebook & Instagram	Février à Octobre
Bannières numériques	Météo Média	Août à Octobre

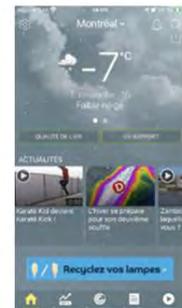
Campagne télévisuelle RDI



Google Display



Météo Média



<sup>1</sup> Information (re) confirmée par l'enquête de notoriété du programme. Réalisée à l'automne 2022, l'enquête révélait que 51% des songés utilisaient Internet comme principale source d'information sur le recyclage.

## Campagne de recherches Google



## Campagne Facebook



À l'occasion du Jour de la Terre, RecycFluo s'est de nouveau invité dans le dossier spécial du Journal de Montréal et le journal de Québec avec une publicité et un encart rédactionnel et un relai sur les plateformes numériques.



### 5.2.2 Campagnes visant les ICI

Les publicités destinées au public ICI ont été diffusées sur des canaux numériques et sur des réseaux spécialisés.

### Aperçu des tactiques produites pour les ICI

Activités	Partenaires	Diffusion
Publicité imprimée 1/2 page	Gestion Immobilière	Éditions printemps, automne et hiver
Publicité imprimée 1/2 page	Électricité Éclairage Québec (E2Q)	Mars à Juin et Septembre à Décembre
Publicité imprimée 1/2 page	Voir Vert	Juin et octobre
Bannières numériques	Réseau Google Display, YouTube, Gmail	Février à Octobre
Bannières numériques (sites d'actualités)	Native ads	Mars à Avril et Octobre à Novembre
Bannières numériques (Infolettres)	Électricité Éclairage Québec & Informateur Immobilier	Mars à Avril et Novembre / Décembre



Électricité Éclairage Québec & Informateur Immobilier – Infolettres



Google Display ICI



Électro-Fédération Canada

En parallèle, l'Association a maintenu la promotion du programme au sein d'Électro-Fédération Canada. Des bannières publicitaires ont été insérées dans les bulletins électroniques mensuels et dupliquées sur leur site web d'octobre à décembre.



Distribution électrique Canada

D'octobre à décembre, une bannière publicitaire soulignant les 10 ans d'existence du programme et assurant un lien vers la page pour entreprise était visible dans la revue Distribution Électrique Canada; revue publiée par Kerwill Média Ltée et visant un public averti.



### 5.2.3 Page Facebook RecycFluo

Le programme gère une page Facebook où sont publiées des publications organiques (diffusion gratuite) visant à sensibiliser au recyclage en général, à souligner des journées thématiques liées à l'environnement et à renforcer les campagnes marketing et le contenu du site web.

Ces publications ont atteint 7 710 personnes et engendrée 118 interactions : commentaires, appréciations, partages et clics.



### 5.3 Assistance téléphonique sans frais

Le programme dispose d'un numéro sans frais, 1-888-860-1654, qui assure le service à la clientèle à nos partenaires de services ainsi qu'aux consommateurs à la recherche de lieux de disposition des produits ou d'informations.

## 6. États financiers

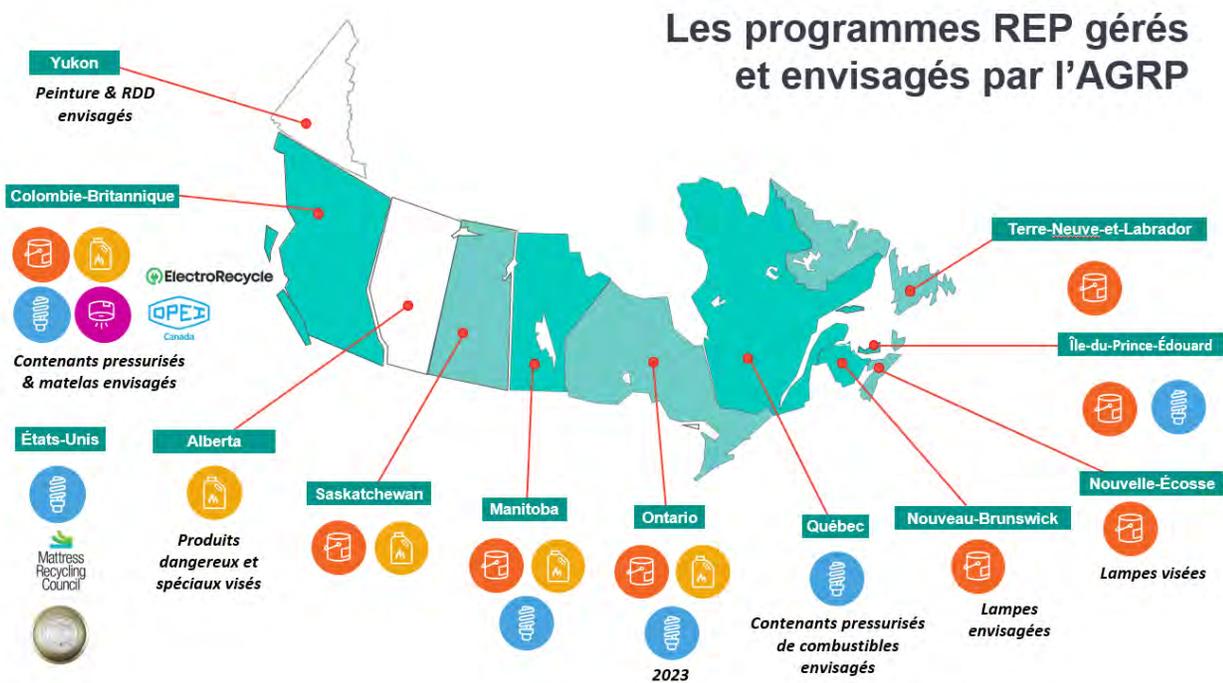
Les revenus du programme proviennent des [frais de gestion environnementale](#) (ou écofrais) perçus suite lors de la vente de produits visés. Les frais varient selon le type et la taille du produit ; ils servent à couvrir les dépenses du programme, soit la collecte, le transport et le recyclage produits ainsi que les activités de sensibilisation et de promotion.

Les écofrais actuels sont en vigueur depuis le lancement du programme (2012) et n'ont jamais été révisés. Les états financiers sont audités annuellement.

Revenus	2 322 740 \$
<hr/>	
Dépenses du programme	
Traitement	1 645 796 \$
Collecte	443 397 \$
Transport	910 299 \$
Administration	384 330 \$
Communication	188 843 \$
Réglementation	(810 318)
<hr/>	
Total des dépenses	2 762 347 \$
<hr/>	
Déficit des revenus par rapport aux dépenses annuelles	(439 607\$)

Pour plus d'informations sur la gestion financière d'un programme de responsabilité élargie des producteurs, visitez le [FAQ](#) de l'AGRP.

## Annexe 1 - L'AGRP à travers le Canada



Pour plus d'informations sur l'AGRP, consultez le [rapport annuel consolidé 2022](#).

## Annexe 2 – Liste des membres au 31 décembre 2022

No de membre	Nom de l'entreprise
M1000	WalMart Canada Corp
M1039	Hudson's Bay Company Inc. (HBC)
M1041	Acklands-Grainger Inc.
M1051	Home Hardware Stores Limited
M1089	Canadian Tire Corporation, Ltd.
M1104	General Motors Corporation
M1108	Toyota Canada Inc.
M1109	Volkswagen Group Canada Inc.
M1111	FCA Canada Inc.
M1120	Guillevin International Inc.
M1170	RONA Revy Inc.
M1172	Home Depot of Canada Inc
M1180	The North West Company LP
M1211	Philips Lighting Canada Ltd.
M1214	USHIO America Inc
M1216	General Electric Canada
M1218	Loblaw Companies Ltd
M1219	Globe Electric Company Inc
M1222	Ledvance Ltd
M1227	Conglom Inc
M1230	Shoppers Drug Mart Inc.
M1232	Dollarama L.P.
M1234	Beghelli Canada Inc
M1263	COSTCO WHOLESALE CANADA LTD
M1274	Michaels Stores Inc.
M1302	Cathelle Inc
M1306	Panasonic Canada Inc
M1308	Standard Products
M1309	Eiko Canada Limited
M1316	Dell Canada Inc
M1319	Epson Canada Limited
M1320	Sharp Electronics of Canada Ltd
M1324	Universal Lighting Technologies Inc.
M1331	Wesco Distribution Canada LP
M1376	Justice Design Group, LLC
M1382	City Electric Supply Corporation
M1404	Giant Tiger Stores Limited

No de membre	Nom de l'entreprise
M1408	Franklin Empire Inc.
M1421	Musco Sports Lighting Canada Co.
M1427	JCM Electrique Inc.
M1430	HD Supply Canada
M1432	9062-5112 QUÉBEC INC. (dba Distribution Kathleen - Import DK)
M1448	Summit Tools (a division of Holland Imports Inc.)
M1451	Specialty Bulb Products Inc.
M1461	Corlite Distributors Inc
M1462	Venture Lighting Power Systems
M1466	Union Lighting Co. Ltd / La Cie d'Eclairage Union Ltée
M1470	Bralco Electrique Inc
M1476	Marchand Electrical Company Limited
M1483	Belami Inc.
M1492	Janco Electrique Ltee
M1499	Tradelco Inc.
M1501	Staples Canada inc
M1503	Dubo Électrique Ltée
M1505	Les Services d'éclairages B.M Inc.
M1507	Bruno Santerre Inc aka Distribution Beau Soleil
M1510	Beaulieu & Lamoureux Inc
M1515	Electrimat Ltée
M1518	9088-7027 québec inc (distribution bronze-pascal)
M1519	Corporate Express Canada, Inc.
M1524	2950-2093 Quebec Inc. (dba Les Distributions Solana)
M1528	Coleman Cable Inc
M1530	9149-8097 Québec Inc. dba Lumico JS Ladouceur
M1531	Sanbec Canada Inc
M1532	Metro Richelieu inc.
M1534	Lumitel Inc
M1539	Produits Plastiques et Matériel Électrique EM Ltée
M1551	Rambridge Structure and Design Ltd.
M1567	Gagnon Équipements & Fournitures Industriels Ltée
M1574	Relamping Services Canada Limited
M1586	Luminaire Paul Gregoire Inc.
M1591	Eclairage Quebec Limited
M1592	Centre de Distribution Électrique Itée
M1595	Les Industries Jessar Inc.
M1603	Shortall Electric Ltd
M1606	Les Eclairages Pa-Co Inc. / Pa-Co Lighting Inc
M1612	CBC Lighting Inc.
M1614	Armand Lebeau Inc

No de membre	Nom de l'entreprise
M1615	Sonepar Canada Inc. (Lumen Inc.)
M1620	Powrmatic du Canada Ltée
M1632	Westburne - division de Rexel Canada Electrique inc.
M1633	Nedco Québec, une division de Rexel Canada Electrique inc.
M1634	Vaxcel International Co., Ltd.
M1648	PRO BALLAST INC.
M1660	Luminaire Napert Inc.
M1663	Luminaire Expert R.T. Inc
M1672	Greenlite Lighting Corporation
M1675	S.P. Richards Co. Canada Inc.
M1680	Groupe BMR Inc
M1692	Mitsubishi Electric Sales Canada Inc.
M1698	Grand & Toy Limited
M1701	Leviton Manufacturing of Canada Ltd.
M1718	Aimlite Corp.
M1726	Acuity Brands Lighting Canada, Inc.
M1733	Canarm Ltd
M1738	BenQ Canada Corp
M1757	ECLAIRAGE TRONE INC. (TRONE LIGHTING INC.)
M1760	Urban Barn Limited
M1765	QUALITY WHOLESALE LTD.
M1768	Omer DeSerres Inc.
M1780	105766 Canada Inc
M1783	American Tack & Hardware Company, Inc. DBA AmerTac
M1793	L'Image Home Products Inc.
M1796	Biofloral Inc.
M1802	CEV inc
M1804	Sony of Canada Ltd
M1830	Lee Valley Tools Ltd.
M1834	ATRON ELECTRO INDUSTRIES INC
M1855	Tanses Technologies inc.
M1909	Honda Canada Inc.
M1927	Mazda Canada Inc
M1939	Novexco inc.
M1942	Solutions P.F.T. inc.
M1952	Mitsubishi Motor Sales of Canada, Inc.
M1964	BMW Canada Inc.
M1975	Hyundai Auto Canada Corp.

No de membre	Nom de l'entreprise
M2003	Société en commandite WLC Canada (dba Westinghouse Lighting Company)
M2005	Sobeys Québec Inc
M2008	VILLA LIGHTING SUPPLY, INC
M2042	Les Éclairages Électroniques C.B.M. Inc.
M2073	Michael Rossy Ltée
M2112	Envirogard Products Limited
M2121	Fastenal Canada Ltd
M2165	Maheu & Maheu
M2174	7584849 CANADA INC
M2181	Transformateur Fédéral Ltée
M2241	Ottlite Technologies Inc.
M2303	Orgill Canada Hardlines ULC
M2311	Makita Canada Inc.
M2359	SunBlaster Holdings ULC
M2374	ELUMACOM SALES
M2400	Osram Ltd
M2407	TENAQUIP Limited
M2437	9338-7892 QUEBEC INC
M2465	Patrick Morin Inc
M2471	9360-8065 QUEBEC INC.
M2485	Würth Canada
M2495	GS Distribution Inc
M2506	Turolight Inc
M3013	A.E. McKenzie CO ULC
M3025	Lawson Products Inc
M3064	9117-4227 Quebec Inc
M3067	Electro-5 Inc
M3063	BL Solutions Inc.
M2454	UAP Inc
M3069	Cambridge Agencies Limited
M3082	REXEL CANADA ELECTRICAL INC
M3075	Cimpexco Entreprise Import-Export Inc
M1229	Satco Products Inc
M3081	Bayco Products Inc
M3097	AQUASCAPE INC
M3099	Molex LLC (Woodhead)
M1657	Uvalux International Inc.
M3079	Hawthorne Canada Ltd

No de membre	Nom de l'entreprise
M1126	Princess Auto Ltd.
M1231	Best Buy Canada Ltd
M3114	Current Lighting Solutions Canada Inc. dba GE Current, a Daintree company
M3011	Amazon.com.ca, Inc
M3125	Wayfair LLC
M3171	Envirosafe Technologies NZ Ltd
M1056	Peavey Industries LP
M2226	Bestbuy Distributors Ltd
M3224	MillerKnoll
M3203	Good Earth Lighting, Inc.
M3199	4M Capital, Ltd.

### Annexe 3 - Poids moyens identifiés par catégorie de lampes

Types	Poids moyen
Tubes fluorescents	60,4 g / pi lin.
Lampes fluocompactes	84,5 g / unité
Autres lampes au mercure	220 g / unité

### Annexe 4 – Frais de récupération

Catégories de lampes	Taille type	Écofrais
1. Les tubes fluorescents mesurant $\leq$ 2 pieds	2 pieds	\$0.30
2. Les tubes fluorescents mesurant $>$ 2 pieds et $\leq$ 4 pieds	4 pieds	\$0.50
3. Les tubes fluorescents mesurant $>$ 4 pieds	8 pieds	\$1.00
4. Les lampes fluo compactes (LFC)	LFC	\$0.20
5. Les autres types de lampes contenant du mercure	p/a	\$1.10